

Salah Issa

# Rechercher un modèle national de progrès démocratique en Egypte

En Egypte, la recherche d'un modèle d'évolution démocratique n'est ni moins ardue ni moins complexe

que les autres composantes de la situation actuelle du pays. Elle est peut-être même plus difficile et plus complexe encore si l'on considère les possibilités de mener cette quête et les éléments concrets par lesquels elle passe.

Cela est peut-être dû, en partie, à la répartition des forces de nature sociale, politique, économique et culturelle de l'Egypte, qui présente un degré élevé de confusion, d'interdépendance et de paradoxe. Cette situation résulte certes dans une certaine mesure de la nature même des activités des forces mentionnées, de leur développement et de leur constitution historique, l'Egypte ayant longtemps vécu sous le joug du despotisme oriental. Mais cette confusion, cette interdépendance et ces paradoxes dépendent majoritairement de la culture de ces groupes de force ou, plus précisément, de leur perception du fait que l'évolution démocratique servira leurs intérêts dans le cadre national commun d'une part et de la nature du modèle démocratique recherché d'autre part.

Il faut bien admettre qu'une telle situation ne peut guère mener au but recherché et peut même en éloigner. Elle n'est pas le fruit de la dernière étape du développement économique et social en Egypte, ni même de la seconde moitié du XXe siècle qui fut dominée, à l'issue de la révolution de juillet 1952, par une culture considérant que la démocratie politique selon le modèle libéral traditionnel que l'Egypte a connu de 1923 à 1953

*Salah Issa, domicilié au Caire, est l'éditeur-en-chef du journal al-Qâhira.*

était un complot colonisateur ayant pour but de détourner le peuple de l'objectif principal de la révolution de 1919, à savoir la fin de l'occupation britannique et l'accès à l'indépendance nationale. La lutte pour le pouvoir entre les partis politiques durant la période libérale a causé son instabilité, ce qui a empêché la croissance économique et par conséquent l'élévation du niveau de vie des couches sociales populaires qui avaient été le moteur de la révolution. Et les écrits sur la révolution de juillet en tirèrent finalement comme mot d'ordre : « pas de démocratie politique sans égalitarisme social », qui déboucha concrètement sur l'égalitarisme social sans démocratie politique.

Sous l'effet conjugué de facteurs locaux, régionaux et internationaux qui menèrent à l'abandon de cette formule après la défaite de 1967, l'administration du président Sadate en adopta une autre qui conduisit en fait à la négation de ceux qui luttèrent pour l'égalité, sans démocratie dans la société, sans démocratie politique, pour appliquer une politique basée sur le slogan « ouverture économique et fermeture - partielle - politique », formule qui a toujours cours aujourd'hui.

En adoptant cette formule, l'administration des présidents Sadate puis Moubarak s'appuyait sur le fait que la transition d'un régime dirigiste tel qu'à l'époque nassérienne à un régime démocratique requérait d'abord une préparation du terrain social, qui passait par l'achèvement des programmes de réforme économique, pour évoluer vers l'économie de marché. Une telle transition s'accompagne de mesures qui élèvent le taux de croissance et

le niveau de vie des couches sociales les plus modestes, évitant ainsi les troubles sociaux menaçant la stabilité comme en ont connus les pays passés directement de l'économie dirigée à l'économie de marché. Cette logique s'est trouvée confortée par la popularité croissante des courants réclamant l'instauration d'un Etat religieux et l'augmentation de la menace terroriste.

Si l'on admet qu'il est légitime de craindre que la transition directe d'un régime totalitaire et autoritaire à un régime démocratique mène à la débâcle et au chaos, il n'en reste pas moins que l'ordre dans lequel doivent être appliqués les programmes de réforme – c'est-à-dire que la réforme économique doit être achevée avant de s'engager dans la réforme politique – a gêné les programmateurs. Le projet de réforme économique s'est enlisé et a pris beaucoup plus de temps que prévu, tandis que la vie politique n'évoluait plus. Dans ce domaine, toute réforme s'est arrêtée, générant, avec d'autres facteurs, la situation de confusion, d'interdépendance et de paradoxe évoquée plus haut et qui bloque la recherche d'un modèle de transition valable pour l'Egypte.

Il est naturel que cette situation soit plus marquée dans le domaine culturel et intellectuel, comme on le voit dans la diversité des positions adoptées par l'élite politique et intellectuelle vis-à-vis des amendements constitutionnels quand le président Moubarak proposa, en 2005, de réviser l'article 76 de la Constitution pour consolider le principe de plusieurs candidatures aux élections présidentielles, franchissant ainsi le pas important qui a relancé la question de la réforme politique et démocratique sur la scène égyptienne.

Dans ce contexte, il est remarquable que la phase de stagnation durant laquelle la question de la transition démocratique était sortie du champ de la recherche, dans l'attente de l'achèvement de l'évolution économique, concordait bien avec les espoirs de l'élite politique et intellectuelle. Celle-ci n'a cessé, au fil des années depuis 1984, de cantonner ses exigences démocratiques à des réformes partielles et relatives aux procédures, concernant la régularité du déroulement des élections, sans regarder au-delà. Ce n'est que lorsque la question de la transition démocratique est re-

venue sur le tapis sous l'effet combiné de facteurs locaux, régionaux et internationaux que certains membres de cette élite ont poussé leurs revendications beaucoup plus loin, passant brusquement des demandes ponctuelles et modestes aux exigences démocratiques les plus radicales, voire extrêmes, ce qui constitue l'une des manifestations les plus significatives de la situation de confusion intellectuelle et politique qui entoure la recherche d'un modèle égyptien de transition démocratique.

Certes, les débats qui ont eu lieu sur la transition démocratique en Egypte au cours des trois dernières années ont fait principalement ressortir un certain consensus sur le fait que le régime démocratique en place en Egypte depuis 1952, avec ses révisions partielles, a duré plus longtemps qu'il n'était supposé le faire et n'est plus valable pour l'avenir, étant donné qu'il repose sur la suprématie de l'exécutif sur le législatif et le judiciaire, sur sa suprématie sur l'Etat et sur la société, ainsi que sur la réunion de tous les pouvoirs au sein du pouvoir exécutif, puis en la personne du président de la République. Mais là s'arrête la concordance de vues car la conclusion tirée de ce constat donne lieu à de profondes divergences, soit sur la nature du modèle démocratique à mettre en place, soit sur la manière d'y parvenir.

Ces deux points d'achoppement laissent apparaître trois courants principaux dont les divergences, les zones de confusion et les interférences sont infinies.

Le premier courant réclame le départ de l'ensemble du pouvoir en place : personnes, institutions, Constitution. Ce départ résulterait d'un mouvement de désobéissance civile qui ferait tomber le pouvoir pour le remplacer par un gouvernement provisoire composé de juges assumant tous les pouvoirs pour une période transitoire de deux ans au maximum. Durant cette période, ce gouvernement organiserait des élections libres pour composer une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution, sur laquelle le gouvernement se fonderait pour organiser une élection présidentielle et des élections parlementaires à l'issue desquelles prendrait fin le mandat du gouvernement provisoire, tandis que le pou-

voir serait transmis au vainqueur des élections. Ce courant présente en son sein des divergences entre ses partisans puisque certains refusent l'idée de la désobéissance civile comme marche à suivre mais tiennent à l'idée d'une assemblée constituante élue pour rédiger une nouvelle constitution, tandis que d'autres encore se contentent d'une assemblée constituante composée différemment et réunissant des juristes experts en droit constitutionnel et des représentants des groupes politiques, par analogie avec les commissions qui ont établi les constitutions en 1923, 1954 et 1971.

Quelles que soient leurs divergences autour du modèle démocratique à privilégier, on peut classer les tenants de cette approche parmi les abstentionnistes puisqu'ils ne proposent pas un régime à proprement parler, étant convaincus que proposer une forme de démocratie revient à exercer une tutelle sur le peuple qui doit choisir lui-même, à travers l'assemblée constituante, la nature du modèle qu'il souhaite.

Le deuxième courant appelle à une évolution démocratique échelonnée qui prenne place dans un délai fixé incluant la définition de la base de cette évolution, sans courir le risque d'une déstabilisation qui mènerait au chaos.

Ce courant présente en lui-même des divergences relatives à la nature de l'échelonnement recherché et à son mécanisme. Certains estiment nécessaire de commencer par la réforme du climat politique lui-même avant de penser au moindre amendement de la Constitution afin que les modifications puissent se faire dans un environnement politique leur permettant d'être appliquées sans complications supplémentaires. D'autres considèrent important que les modifications soient introduites progressivement selon des étapes contribuant à créer un tel environnement politique et menant en fin de compte à la réalisation de l'évolution.

Et c'est là un autre point de divergence au sein de ce groupe. Certains voient dans le maintien d'un régime de république présidentielle le fondement d'un système de pouvoir après ajustement aux critères internationaux appliqués à ce type de régime et élimination de la confusion pré-

sente dans certains articles de la Constitution et qui ternissent la clarté, pour introduire une sorte d'équilibre entre le pouvoir présidentiel et celui du Parlement. D'autres demandent l'ajustement du régime de république mixte en place, qui combine le régime républicain et le régime présidentiel en rééquilibrant le pouvoir exécutif lui-même, en le scindant entre le pouvoir du président de la république et celui du chef du gouvernement. D'autres encore veulent que le but ultime des amendements partiels soit l'évolution progressive vers un régime de république parlementaire.

Quant aux tenants du troisième courant, ils considèrent que la Constitution actuelle mérite globalement d'être maintenue et ils attendent seulement quelques amendements annulant certains termes et certains articles, comme cela a été fait en réalité avec les modifications introduites dans cette Constitution en 2007 pour en retirer le mot « socialisme » de tous les articles où il apparaissait. Ils pensent que le cœur de la question démocratique ne se cache dans la recherche d'un nouveau modèle mais dans l'assainissement des législations en vigueur pour les débarrasser des contradictions avec les articles de la Constitution. Sont en particulier concernées les lois qui régissent l'exercice des droits et des libertés, ce qui se résume à leurs confiscations. Ce courant considère que la seule revendication est celle d'un système électoral intègre et transparent, exempt de toute intervention de l'administration.

Ce contexte laisse apparaître quatre problématiques principales.

La première se rapporte au rôle de l'Etat dans cette évolution démocratique, qu'il s'agisse de sa participation au déroulement de cette évolution ou de la position qu'il occupe dans le modèle lui-même. Alors que certains estiment impossible qu'une évolution démocratique aboutisse dans le contexte égyptien sans intervention majeure de l'Etat, d'autres soutiennent qu'il est impératif que le régime en place se tienne complètement à l'écart du processus d'évolution.

Par ailleurs, certains sont d'avis que tout modèle démocratique qui cantonnerait l'Etat au rôle

Suite à la p. 18

## Samir Morkos Die koptische Frage und der Begriff des Bürgerbewusstseins

Seit den 1970er Jahren hat das Dossier «Kopten» immer mehr an Bedeutung gewonnen. Beginnend mit dem Châmika-Vorfall

im November 1972, traten konfessionelle Spannungen und Reibereien auf. Doch beschränkt sich das Interesse an dieser Frage nicht auf die seitherigen islamisch-christlichen Beziehungen und die politische und rechtliche Situation in Ägypten, sondern umfasst – zum besseren Verständnis der Ursachen und der Wurzeln der Vorgänge in den 70er Jahren – auch frühere Epochen

### *Das staatsbürgerliche Bewusstsein als Tor zum Verständnis der koptischen Frage*

Die koptische Frage geht man am besten über den Begriff des staatsbürgerlichen Bewusstseins an, das heisst:

1. Den historischen Kontext der Bewegung der Ägypter – Muslime wie Kopten; andernfalls bleibt das Bild unvollständig und vermittelt den Eindruck, die Kopten bewegten sich in einem abgetrennten politischen und gesellschaftlichen Raum.

2. Die Betrachtung der Kopten in erster Linie als Mitbürger und Teil der ägyptischen Nation, nicht als «unabhängige Gemeinschaft» oder als «abgeschlossener Block». Die Kopten sind ja auch in ihren politischen und gesellschaftlichen Affiliationen nicht einheitlich. Es gibt Arbeiter

*Samir Morkos ist Wissenschaftler und Autor in Ägypten. Er ist Präsident des Vorstands der Stiftung Staatsbürgerliches Bewusstsein und Dialog.*

und Bauern, Freiberufler und Handwerker, Geschäftsleute und Händler unter ihnen. Verbunden sind sie lediglich durch ihre Zugehörigkeit einerseits zu

Ägypten, andererseits zu ihrer Religion. Daneben gibt es unterschiedliche Interessen, Tendenzen, Sichtweisen.

Wir wollen versuchen, uns in diesem Licht der koptischen Frage zu nähern, um etwas über den Zustand christlich-islamischer Beziehungen herauszufinden und die gegenwärtigen Probleme samt ihrer Lösungsmöglichkeiten darzulegen. Dies kann nur im Rahmen der Entwicklung staatsbürgerlichen Bewusstseins geschehen, die alle Ägypter erfasst und die Bereiche Politik, Recht und Wirtschaft einschliesst.

Das staatsbürgerliche Bewusstsein ist eines von mehreren Elementen, die das Verhältnis zwischen Herrscher und Beherrschten regeln. Es ist seinerseits bestimmt – positiv oder negativ – durch das Gesellschaftssystem insgesamt. Unserer Einschätzung nach hat die Entwicklung des staatsbürgerlichen Bewusstseins seit der Gründung des modernen Staates in Ägypten folgende Stadien durchlaufen:

1. Das Aufkommen des staatsbürgerlichen Bewusstseins per Verordnung von oben (Muhammad Ali).

2. Die Kristallisierung eines umfassenden staatsbürgerlichen Bewusstseins samt einer Sammelbewegung an der Basis (Revolution 1919).

3. Das staatsbürgerliche Bewusstsein in seiner sozialen Dimension (Revolution 1952).